

Ce tableau est loin, bien loin d'être parfait, mais c'est le seul que nous ayions pu dresser pour donner quelqu'idée de l'importance relative de la grande, de la moyenne et de la petite industrie.

En résumé, plus de la moitié des ouvriers, plus des deux tiers des femmes travaillent dans des établissements occupant plus de cent ouvriers: plus des $\frac{2}{10}$ des ouvriers de la grande industrie appartiennent aux industries textiles.

§ 7. Emploi des Femmes. — Grâce au développement de l'industrie textile, l'emploi féminin est très abondant à Gand.

Par 1000 ouvriers mâles on rencontre:

à Gand	618 ouvrières
à Bruxelles	586 »
à Liège	261 »
à Anvers	233 »
dans la Belgique entière	323.

L'importance de l'emploi des femmes va en croissant avec la grandeur des établissements. Cela est surtout sensible pour l'industrie textile.

Les établissements textiles ayant moins de 100 ouvriers occupent 1022 hommes et 653 femmes; les établissements textiles ayant de 100 à 1000 ouvriers occupent 3716 hommes et 3411 femmes; les établissements textiles ayant plus de 1000 ouvriers occupent 4088 hommes et 5155 femmes; soit, pour 100 hommes 64 femmes dans la petite industrie textile, 92 dans la seconde classe, 125 dans les très grands établissements.

Comme on le constate par le tableau qui vient d'être donné, toutes les femmes de la grande industrie sont employées dans l'industrie textile, toutes celles de la petite industrie dans le vêtement.

Les ouvrières, comme on le verra plus loin, sont en général fort jeunes et bien rares (4 à 5 par mille) sont celles qui ont dépassé la quarantaine. C'est exclusivement au départ prématué des ouvrières qui quittent fort jeunes l'industrie qu'est due la forte prépondérance de l'emploi masculin. Nous estimons en effet qu'on peut évaluer le nombre des ouvriers âgés de 16 à 20 ans employés à Gand à 4000, celui des ouvrières du même âge à 3600.

La proportion des ouvrières mariées est assez faible: sur 3000 ouvrières recensées, nous n'avons trouvé que 730 femmes mariées. Chez les ouvriers au contraire, nous en avons trouvé près de 2000 sur 3300.

§ 8. Lieu d'origine des ouvriers gantois. — La statistique officielle ne fournit aucun renseignement à ce sujet: elle se contente d'indiquer très vaguement le lieu d'origine de l'ensemble de la population gantoise:

	Hommes		Femmes		Total
	Nombre	%	Nombre	%	
Nés à Gand	45.992	309	50.498	399	96.490 648
Nés en Belgique	21.972	148	25.963	174	47.935 322
Nés à l'étranger	1.864	13	2.530	17	4.424 30
Total	69.858	470	78.991	530	148.849 1000

à Gand, le troisième au nombre des ouvriers domiciliés. Or beaucoup d'ouvriers occupés dans les établissements de l'industrie textile, situés presque tous à la limite de la ville, ont leur domicile dans les villages voisins: Afsné, Tronchiennes, Wondelgem, Mont-St.-Amand, Ledeburg, etc. C) Bon nombre d'ouvriers employés par l'industrie textile, sont rangés professionnellement dans une autre catégorie. Ainsi dans un seul établissement de l'industrie du lin, nous trouvons employés 139 ajusteurs, tourneurs, recanneleurs, charpentiers, maçons, etc. Ces trois considérations expliquent le chiffre négatif auquel nous arrivons.

^{*)} Deux sociétés coopératives s'occupant principalement, mais non exclusivement, d'alimentation.

Les hommes considérés isolément donnent le pourcentage suivant:
nés à Gand 658
nés en Belgique 315
nés à l'étranger 27
1000

Le recensement de 1890 ne fournit aucun autre renseignement.

Pour arriver à connaître le lieu d'origine des ouvriers, il a fallu consulter tour à tour:

A. Les listes d'électeurs pour les conseils de l'industrie et du travail, qui, sur 14.134 ouvriers mâles, belges, de plus de 25 ans, exerçant leur métier et domiciliés depuis plus de quatre ans dans le ressort du conseil, en comptent:

9.011 nés à Gand = 638 %/oo.

594 » dans le restant du canton de Gand et dans celui de Ledeburg (banlieue) = 42 %/oo.

3.442 » dans le restant de la province (504 dans le canton d'Evergem, 459 dans celui de Nazareth, 309 de Somergem, 300 d'Oosterzele, 213 de Nevele, 146 de Waarschoot, 141 de Deynze, 185 de Wetteren, 128 d'Eecloo, 122 de Lokeren, 112 de Cruyshautem, etc.) = 243 %/oo.

952 » dans le restant de la Belgique (dont 642 de la Flandre-Occidentale, 142 du Brabant, etc.) = 67 %/oo.

137 » de l'étranger = 10 %/oo.
14.134.

B. Parmi 741 gamins de 12 à 16 ans et 1259 gamines et jeunes filles de 12 à 21 ans qui se trouvaient employés dans les ateliers de Gand, en 1891, il y en avait:

1548 originaires de Gand	778 %/oo
88 » des cantons de Gand et Ledeburg	44 %/oo
261 » de la province	131 %/oo
50 » du reste du pays	25 %/oo
43 » de l'étranger	22 %/oo
1990 »	1000 %/oo

Pour obtenir la proportion des ouvriers gantois, en admettant un quart seulement des ouvriers âgés de moins de 25 ans, il y a lieu de ramener les chiffres obtenus:

	Électeurs industriels	Classe ouvrière	Population gantoise
Nés à Gand	638	à	673
Nés en Belgique	352	à	314
Nés à l'étranger	10	à	13
	1000	à	1000

Les autres causes d'exclusion du droit électoral: la qualité de Belge, le domicile de quatre ans, l'exercice du métier depuis 4 ans, ont pour effet de réduire considérablement la proportion des ouvriers nés en dehors de Gand, mais il est difficile d'établir avec une précision statistique dans quelle proportion doit se faire cette réduction.

En sens inverse, il faut ne pas perdre de vue que les chiffres relatifs à l'ensemble de la population comprennent un quart d'enfants de moins de 12 ans, presque tous nés à Gand, tandis qu'il n'est plus en Belgique d'ouvriers de moins de 12 ans.

C. *Les 1696 sans travail recensés pendant l'hiver 1891—1892 en comprenaient:*

1075 nés à Gand	641 %/oo
65 nés dans les cantons de Gand et Ledeburg	39 %/oo
387 nés dans le restant de la province	230 %/oo
118 nés dans le restant du pays	70 %/oo
33 nés à l'étranger	20 %/oo